

2016/18 (1/2)

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

Du GARD

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VALLIGUIERES**

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	11

Séance du vingt-quatre mars deux mil seize

L'an deux mille seize et le vingt-quatre mars

à 18 heures trente, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry PEREZ.

Date de la convocation

Présents : BOVE Stéphan, CLAUSEL Francis, CHARANE Bernard, DELON Davy, FAURE Régis, HOARAU Emmanuelle, JACQUEMIN Laurent, LE MERDY Monique, TADBIRT Béatrice,

Date d'affichage

Absentes excusées : DEVAUX Hélène, SERDOS-GOUVARD Nathalie, PAUT Magali.

Absent : RAFFAELLI Ange

Objet de la délibération :
Autorisation de déplacement LAFARGE Piste DFCI Y28.

M. le Maire explique au Conseil Municipal que, dans le cadre du projet d'extension/renouvellement de la carrière, la société LAFARGE GRANULATS FRANCE en concertation avec la DDTM, l'ONF, le SIVU de l'Yeuseraie, le SDIS du Gard, et le Conseil Départemental, sollicite auprès de la municipalité l'autorisation de déplacement d'une portion de la piste DFCI Y28, tel que représenté sur le plan ci-joint. En effet, cette portion sera atteinte par l'exploitation en phase quinquennale N°3 et sera détruite.

Ce déplacement sera réalisé dans le respect de la réglementation en matière d'écologie et en conformité avec le guide départemental des normes des équipements DFCI dès les premières années d'exploitation après obtention de l'autorisation préfectorale. Les travaux de déplacement seront assurés par LAFARGE GRANULATS France et une visite de réception sera réalisée avec les acteurs concernés. En parallèle la modification du tracé de cette piste sera intégrée dans les plans forêt.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité cette procédure.

Copie certifiée conforme au registre,

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

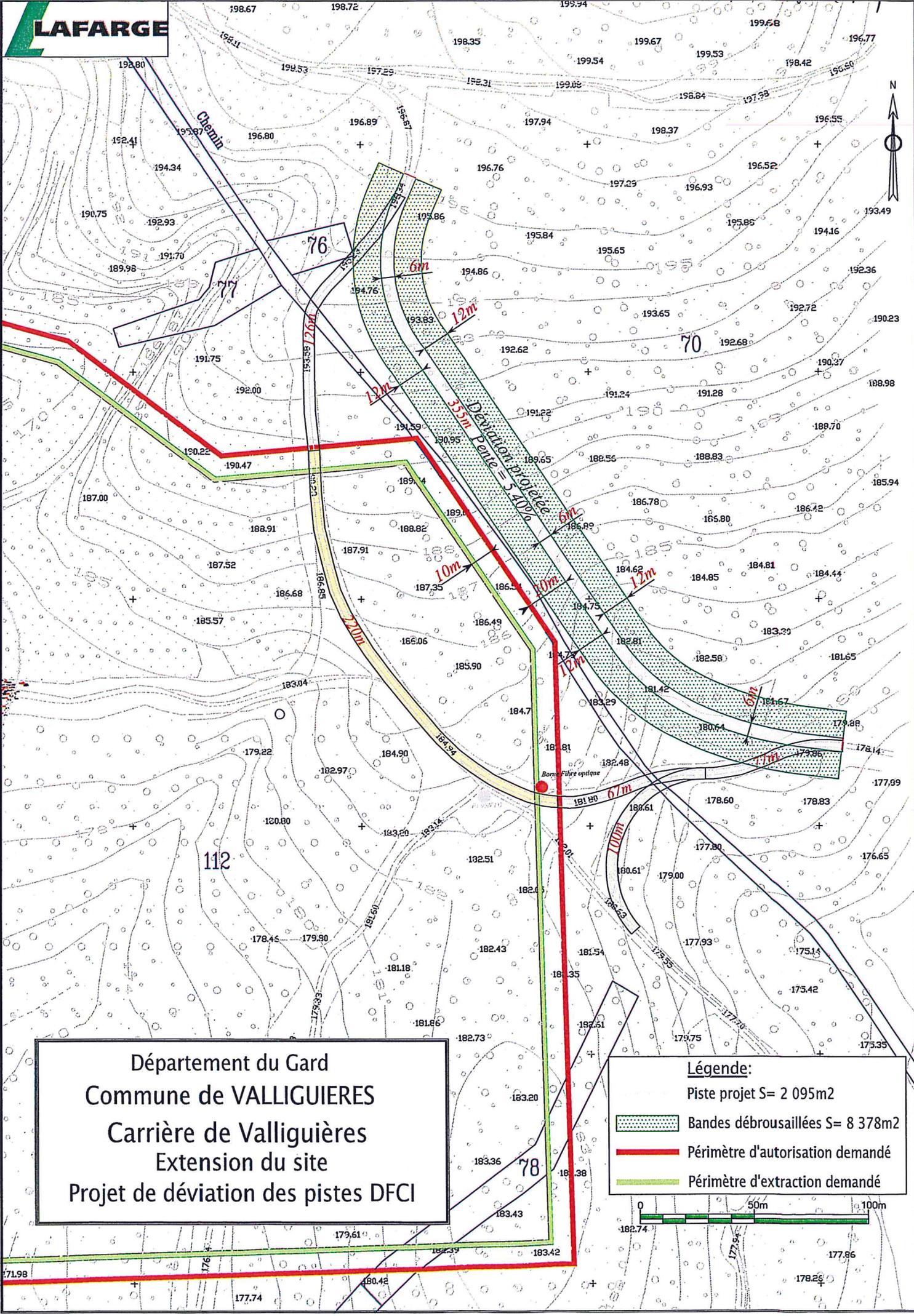
le

et publication ou notification

du

Le Maire,





Département du Gard
 Commune de VALLIGUIERES
 Carrière de Valliguières
 Extension du site
 Projet de déviation des pistes DFCI

- Légende:**
- Piste projet S= 2 095m²
 - Bandes débroussaillées S= 8 378m²
 - Périmètre d'autorisation demandé
 - Périmètre d'extraction demandé

